

Bulletin trimestriel, Avril, Mai, Juin 2021

Bureau de dépôt : Bertrix

N° agréation P 505241



PB- PP B-71149  
BELGIE(N) - BELGIQUE

Association Sans But Lucratif

# PATRONAGE DES ORPHELINS

DU PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAINS  
DE LA SNCB

ŒUVRE DE LA SAINT-NICOLAS DE NOS PUPILLES  
"LES AMIS DE NOS ORPHELINS"

**Secrétariat :**

**Compte chèque postal :** BE92 0000 1314 5823

**Editeur responsable :** Jean-Luc Lurkin, Rue du progrès, 26 à 6880 Bertrix

✉ :

wezen.orphelins@gmail.com



## COTISATION ANNUELLE

Le printemps est à nos portes ! Et c'est également le moment de penser à renouveler votre cotisation annuelle.

Le but de l'association est justement d'apporter, grâce à la solidarité de tous nos membres, une aide financière aux études des enfants de nos collègues trop tôt disparus.

Nos orphelins peuvent aussi trouver chez nous le soutien moral d'une grande famille. Etant donné la modicité de la cotisation, nous sommes certains que vous n'hésitez pas à vous affilier.

Nous remercions ceux qui voudront verser la somme de 8 € au compte BE92 0000 1314 5823 à l'aide du bulletin de virement ci-inclus.

En cas de changement d'orientation professionnelle il vous sera toujours possible de rester membre en versant votre cotisation directement au secrétariat de l'ASBL. Même dans cette situation, vous restez assuré que vos proches seront aidés en cas de besoin.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site [www.popw.be](http://www.popw.be). ou téléphoner au 0479 – 860 506

# Des nouvelles de nos étudiants

A la fin de l'année scolaire écoulée, deux orphelins ont terminé leurs études.

Il s'agit de :

- Jolien De Troyer qui a terminé un post-graduat en **droit**.
- Sien Verschuere qui obtient son Baccalauréat en éducation: enseignement primaire et qui nous a informé qu'il avait rapidement trouvé un emploi.

Ils nous remercient pour l'aide que nous leurs avons apporté et ils nous ont informé qu'ils ont rapidement trouvé du travail.

Cette année, 8 garçons et filles poursuivent leurs études. Nous leur souhaitons une belle et fructueuse fin d'année scolaire.

---

---

# Détails des allocations et primes

## Exercice scolaire

### 2020/2021



Section	Bénéficiaire	Fonds	Alloca-tions	St-Nicolas		Total
				Reliquat	Cadeau	
Aalst	<i>De Troyer Jolien</i>	0,00	47,20	57,20	0,00	104,40
Antwerpen	<i>Francis Levi</i>	225,00	199,00	240,00	100,00	764,00
	<i>Francis Milan</i>	267,00	236,00	286,00	100,00	889,00
	<i>Francis Silke</i>	225,00	199,00	240,00	100,00	764,00
Brugge	<i>Vandecaveye Kim</i>	267,00	236,00	286,00	100,00	889,00
Gent	<i>Roegies Jonas</i>	225,00	199,00	240,00	100,00	764,00
	<i>Van Loo Britt</i>	225,00	199,00	240,00	100,00	764,00
	<i>Van Loo Maité</i>	267,00	236,00	286,00	100,00	889,00
Oudenaarde	<i>Stoelzaed Amaury</i>	267,00	236,00	286,00	100,00	889,00
		<b>1.968,00</b>	<b>1.787,20</b>	<b>2.161,20</b>	<b>800,00</b>	<b>6.716,40</b>

# Reliquat de la collecte de Saint-Nicolas



En 2020, la collecte au profit de la Saint-Nicolas des Orphelins a rencontré un très grand succès auprès de nos amis pensionnés et collègues en activité. A l'occasion de la Saint-Nicolas, nous avons pu remettre un chèque de 100 € à chaque enfant.

Au mois de septembre, lors de la rentrée scolaire, nous partagerons la somme de 3.768,00 € entre les orphelins en supplément des allocations scolaires.

**Un grand merci à nos  
généreux donateurs**

## Bilan au 31-12-2020

COMPTES 000-0131458-23 + caisse			
RECETTES		DEPENSES	
Situation au 01-01-2020	3.455,31	Allocations scolaires	1.787,20
Cotisations 2020	3.525,00	Fonds alloués aux orphelins	1.968,00
Cotisations 2019	880,00	Frais d'administrations	495,87
Recettes pour les amis des orphelins	415,00	Frais postaux	946,48
Dons particuliers	637,85	Frais de papeterie	66,30
Transferts	1026,48	Frais relatif à la caravane	3.120,12
Location de caravane	680,00	Taxe sur les ASBL	327,19
		Transferts	26,48
		Solde au 31-12-2020	1.882,00
<b>TOTAL</b>	<b>10.619,64</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10.619,64</b>

COMPTES EN BANQUE N° 210-0079071-68			
RECETTES		DEPENSES	
Situation au 01-01-2020	54,69	Frais de tenue de compte	42,10
		Solde au 31-12-2020	12,59
<b>TOTAL</b>	<b>54,69</b>	<b>TOTAL</b>	<b>54,69</b>

# Budget de l'année 2021

Tout comme les années précédentes, nous prévoyons l'inscription de :

- 1 orphelin âgé entre 6 et 12 ans
- 1 orphelin âgé entre 13 et 19 ans

Pour l'année scolaire 2021/2022, dix orphelins devront nous fournir un certificat de fréquentation scolaire. Actuellement, ils suivent les études suivantes :

- |                           |        |  |
|---------------------------|--------|--|
| • <b>Francis Levi</b>     | 20 ans | 2 <sup>em</sup> baccalauréat technique de communication et d'information |
| • <b>Francis Milan</b>    | 21 ans | 2 <sup>em</sup> Baccalauréat en art et histoire                          |
| • <b>Francis Silke</b>    | 19 ans | présentera un certificat de fréquentation pour la première fois          |
| • <b>Roegies Jonas</b>    | 20 ans | Baccalauréat en éducation physique et sciences du mouvement              |
| • <b>Stoelzaed Amaury</b> | 22 ans | 3 <sup>em</sup> Baccalauréat en orthopédagogie                           |
| • <b>Van Loo Britt</b>    | 20 ans | 2 <sup>em</sup> Baccalauréat en sciences commerciales                    |
| • <b>Van Loo Maïté</b>    | 22 ans | 3 <sup>em</sup> Baccalauréat en sciences commerciales                    |
| • <b>Vandecaveye Kim</b>  | 24 ans | 1 <sup>er</sup> Master en architecture                                   |

En fonction des études entreprises, il est très probable que parmi ces jeunes gens, six poursuivront leurs études à la rentrée scolaire.

Pour l'établissement de ce budget, nous tablerons sur la perception de 350 cotisations. Tandis que sur le compte titres, nous escomptons un rendement de 1%.

Les allocations scolaires se répartiraient comme suit :

0 fois 62 = 0 €  
1 fois 168 = 168 €  
3 fois 199 = 597 €  
6 fois 236 = 1.416 €

En fonction de ces statistiques, nous pouvons établir le budget de l'année 2021 comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Allocations scolaires	2.181,00	Cotisations	2.800,00
Fonds alloués aux orphelins	1.115,41	Compte titre	1.780,00
Indemnités de décès	75,00	Intérêts compte courant	8,00
Frais d'administration	1.700,00	Dons	200,00
Taxe sur les ASBL	328,00		
<b>Total</b>	<b>5.399,41</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4.788,00</b>

Si les données sur lesquelles nous nous sommes basés pour établir ce budget se révèlent exactes, nous devrions clôturer l'année 2021 avec un solde négatif d'environ 611 €.



## Démission du secrétaire trésorier

En 1986, je succédais à Monsieur Martin LOCUS qui occupait le poste de secrétaire-trésorier depuis 1946.

Tout au long de ces années, J'ai mis toute mon énergie et mon cœur dans la gestion de ce qui était encore à l'époque une société mutuelle.



J'ai également fait la connaissance de nombreuses belles personnes. Mais j'ai également été informé de nombreux drames, 62 collègues père de famille et en ordre de cotisation sont décédés. Le patronage a apporté une aide financière aux études de leurs 113 enfants.

À l'apogée de l'ASBL, nous pouvions compter sur l'affiliation de pratiquement tous les membres du personnel d'accompagnement des trains. Malheureusement, ce nombre n'a fait que diminuer au fil des années. Avec le conseil d'administration nous avons mis toute notre énergie pour contrer cette tendance.

Le même phénomène se reproduit avec les délégués dans les dépôts qui perçoivent les cotisations. En informant leurs nouveaux collègues et en les invitant à s'affilier, ils perpétuent l'esprit de famille et de solidarité qui animait nos prédécesseurs. Aujourd'hui, il devient de plus en plus difficile de trouver un remplaçant lorsqu'un délégué change de fonction ou prend sa retraite.

La lassitude s'est installée, je n'ai plus la niaque pour relever tous ces défis. Il est temps que du sang neuf prenne la relève !! C'est pourquoi, au mois de décembre, j'ai remis ma démission au président.

J'espère de tout cœur que quelqu'un prendra la relève. L'aide aux études des enfants de nos collègues décédés me tient très à cœur, et je suis tout disposé à seconder efficacement la personne qui me remplacera. Il y a encore huit orphelins qui comptent sur notre aide !!!

Les candidats peuvent s'adresser au secrétariat 0479 – 860 506

# Décès de Monsieur Gilbert Jottard



Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Gilbert Jottard survenu le 16 mars entouré de l'affection des siens.

Il était né à Leignon le 9 septembre 1932 et était âgé de 88 ans.

Chef-garde-contrôleur retraité du dépôt de Namur, il y fut un très actif délégué du patronage de 1969 à 1984. Date à laquelle j'ai eu l'honneur de le remplacer dans cette fonction.

Il siégeât également au conseil d'administration du patronage de 1969 à 1984. Date à laquelle il devint Vice-président jusqu'en 2018.

Grand amateur de voyage, il sillonna l'Europe avec sa famille de camping en camping. Ensuite, il organisera des voyages au sein de l'amicale des loisirs du cheminot. Comme il aimait la perfection, il se coupait en quatre pour que les participants à ses voyages en garde un souvenir impérissable. De nombreuses personnes ne ont choisi de le suivre pour la qualité de ses voyages ainsi que pour son amabilité et sa bonne humeur.

Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse Francine, et toute sa famille.

# Assemblée générale

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale pour l'année 2021. Celle-ci aura lieu le vendredi 23 avril 2021 à 14<sup>00</sup> à l'Atrium, porte de Hal, 40 – 1060 Bruxelles.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 Rapport annuel du conseil d'administration,
- 2 Rapport des membres vérificateurs et ratification des comptes et bilans de l'année 2020 du Patronage et des "amis des orphelins",
- 3 Octroi de la décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes,
- 4 Affectation des reliquats de l'année 2020,
- 5 Approbation du budget pour l'année 2021,
- 6 Démission du secrétaire-trésorier,
- 7 Divers.

Si les conditions sanitaires ne permettent pas une réunion en présentiel, celle-ci aura lieu par vidéoconférence. Pour plus d'information et consulter les documents de la réunion, vous pouvez consulter le site internet du patronage [www.popw.be](http://www.popw.be)